Jacques Denis et l'historiographie des XVII^{e} et XVIII^{e} siècles à l'orée des années 1890

Cinthia Meli
Université de Genève

Jacques Denis est l'un des cinq ou six hommes de France qui possèdent leur XVII^{e} siècle ; et parmi les deux ou trois qui croient en parler avec indépendance, il est le premier, sinon le seul, à le faire sans préjugé. Une longue vie de travail et de pensée lui a rendu le maniement des idées rapide et sûr ; une constante pratique de l'Antiquité lui a permis de placer très haut son point de vue, et d'embrasser plus de vingt siècles de philosophie d'un seul regard. C'est même l'Antiquité qui semble avoir eu ses préférences ; et qui songerait à s'en plaindre ? Nous n'avons pas de plus beaux livres que ses *Idées morales de l'Antiquité* et son *Origène* ; quant à sa *Comédie grecque*, elle prouve seulement que le moraliste n'a jamais fait tort à l'érudit. S'il était pourtant permis d'exprimer un désir, ce serait de voir couronner ces belles œuvres, si pleines, si ro-

> busts, si libérales, par cette histoire des idées morales au XVII^e siècle, à laquelle M. Jacques Denis nous amorce par tant de fortes brochures : la dernière, *Vues politiques et sociales de Pascal*, n'est pour nous qu'une occasion de rappeler les précédentes, et de lier le faisceau [1].

C'est par ces mots que s'ouvre en 1894 le compte rendu enthousiaste que Samuel Rocheblave, professeur de rhétorique au lycée Lakanal, consacre dans la *Revue internationale de l'enseignement supérieur* à un ensemble d'études publiées sous forme d'articles, puis de brochures, par Jacques Denis, qui fut professeur de littérature grecque à l'Université de Caen de 1865 à 1891. D'emblée, le propos est élogieux, qui distingue progressivement Denis de ses pairs par sa maîtrise du XVII^e siècle, son indépendance d'esprit, son absence de préjugés, puis assoit sur les travaux qu'il a consacrés à la philosophie et la littérature antiques une compétence analytique alliant morale et érudition, et surtout une hauteur et une largeur de vue qui le rendent apte à satisfaire un désir que le rapporteur exprime d'emblée : celui de lui voir écrire une « histoire des idées morales au XVII^e siècle », dont les huit études mentionnées en préambule au compte rendu constituent une première « esquisse », celle « d'une France intellectuelle au XVII^e siècle qui ne ressemblerait pas tout à fait à celle qu'un *récent doctrinarisme* voudrait nous montrer [2] ». À l'intention de ceux qui ne l'aurait pas saisie, Rocheblave renforce au fil de son compte rendu l'allusion, d'abord en notant que Denis, dans ses brochures, « est loin de donner dans ce *bossuétisme* aujourd'hui en faveur, qu'un professeur a naguère finement décrit et jugé [3] », renvoyant en note de bas de page à un article de Félix Hémon publié quelques mois auparavant dans la *Revue pédagogique* dont il omet pourtant de mentionner le titre, puis, à la fin de

1. Samuel Rocheblave, « *Vues politiques et sociales de Pascal* (1893), *Littérature politique de la Fronde* (1892), *La littérature morale et politique du XVII^e siècle* (1891), par Jacques Denis, doyen honoraire, correspondant de l'Institut, Caen, Delesques, 3 brochures in-8° », *Revue internationale de l'enseignement supérieur*, t. XXVII, 1894, p. 290-291.

2. *Ibid.*, p. 291. C'est moi qui souligne.

3. *Ibid.*, p. 292.

son compte rendu, en réitérant l'appel adressé à Denis en ces termes :

> Il appartient à un homme qui a été trente ans l'honneur d'une de nos Facultés de reprendre ses esquisses, d'achever son tableau, et de nous donner enfin cette libérale et philosophique histoire des idées morales au XVII^e siècle qui reste encore à faire, malgré les écrits nombreux de tant d'historiens littéraires, et même, si l'on ose ajouter, de quelques *récents académiciens*[4].

L'usage du pluriel a sans doute pour fonction d'atténuer la charge, et témoigne comme le mode allusif de l'autorité et de la réputation dont jouit la cible de Rocheblave dans ce compte rendu : celui qui fait œuvre de doctrinarisme, celui qui donne dans le bossuétisme, celui enfin qui vient d'être reçu à l'Académie française, c'est Ferdinand Brunetière, contre lequel Hémon a pris position avec précaution dans son article, intitulé de fait « M. Ferdinand Brunetière et Bossuet[5] ». En d'autres termes, Rocheblave invite à voir dans les brochures de Denis[6] une alternative libérale à l'histoire littéraire supposée réactionnaire produite par Brunetière au fil de ses études critiques, parues à l'origine dans la *Revue des Deux Mondes* et réunies en séries depuis 1880[7]. Or l'historiographie proposée par Denis trouve son ancrage idéologique dans le XVIII^e siècle, et elle renverse

4. *Ibid.*, c'est moi qui souligne.

5. Félix Hémon, « M. Ferdinand Brunetière et Bossuet », *La Revue pédagogique*, 15 janvier 1894, p. 40-72. L'article a été réédité dans les *Études littéraires et morales*, Paris, C. Delagrave, 1896, p. 378-413. C'est à cette édition que je me référerai dorénavant.

6. En sus des trois titres indiqués en tête du compte rendu, Rocheblave mentionne encore cinq autres brochures, toutes publiées chez Delesques : *Balzac, première ébauche du XVII^e siècle et de Bossuet* en 1866 ; *Politique de Fénelon* en 1868 ; *Politiques : Fleury, Saint-Simon, Boulainvilliers et Duguet* en 1871 ; *Sceptiques ou libertins de la première moitié du XVII^e siècle* en 1884 ; *Bayle et Jurieu* (date et lieu de publication inconnus). On pourrait ajouter encore la *Notice sur Boisguilbert* (1867), puis, postérieures au compte rendu, *Quiétisme, querelle de Bossuet et de Fénelon* (1894), *Bossuet. Discours sur l'histoire universelle* (1895), *Le XVIII^e siècle dans le XVII^e* (1896) et *Pascal, l'homme* (1899), publiée à titre posthume.

7. Ferdinand Brunetière, *Études critiques sur l'histoire de la littérature française*, Paris, Hachette, 1880-1903, 7 vol. Ces sept séries d'études, complétées par une huitième en 1910, ne connaissent pas moins de dix éditions d'après le catalogue de la BnF.

les valeurs et la hiérarchie qui sous-tendent les études critiques de Brunetière, ce qui place leurs textes au cœur de la problématique abordée dans ce volume.

L'antécédence des études de Denis sur celles de Brunetière (la première date de 1866) dissuade pourtant de considérer en elles des textes écrits à charge contre l'académicien : aussi semble-t-il plus judicieux de saisir leurs historiographies respectives au prisme des lectures – critique pour l'une, élogieuse pour l'autre – qu'en produisent Hémon et Rocheblave dans leurs textes. Outre qu'elle réduit le terrain d'enquête à une dimension plus raisonnable, cette approche a l'avantage de mettre en évidence l'une des questions qui préoccupent les représentants de la discipline littéraire, qui est alors en pleine mutation, celle des rapports et de l'éventuel *continuum* entre XVII^e et XVIII^e siècles, et de mettre en valeur les medias dans lesquels elles se déploient de façon privilégiée, des revues destinées aux enseignants du secondaire et du supérieur [8]. Combinés ensemble, les textes d'Hémon et Rocheblave font des brochures de Denis un événement historiographique et critique pour les littéraires, et c'est à ce titre qu'ils seront étudiés ici. Je m'attacherai en particulier à examiner ce qu'ils disent de la hiérarchie dans laquelle Denis et Brunetière inscrivent chacun les XVII^e et XVIII^e siècles, et des écrivains qu'ils choisissent de mettre en lumière. Quand bien même une étude parallèle des deux articles aurait été souhaitable, je les aborderai l'un après l'autre, pour la clarté du propos, et parce que l'un, plus substantiel, précède et informe l'autre. J'essaierai enfin de voir dans quelle mesure les études de Denis ont pu avoir un impact sur les histoires de la littérature française produites à l'intention des étudiants et du grand public par des professeurs de lycée et des universitaires, au milieu des années 1890.

8. On aurait pu joindre à cette réflexion l'avant-propos d'Émile Faguet à son recueil d'articles intitulé *Dix-huitième siècle. Études littéraires* (Paris, Lecène et Oudin, 1890) ainsi que la leçon d'ouverture du cours de littérature française donnée par Gustave Larroumet à la Faculté des lettres de Paris, en 1891, publiée la même année dans la *Revue bleue*, puis sous forme de plaquette, sous le titre de *Le dix-huitième siècle et la critique contemporaine* (Paris, Administration des deux revues, 1891).

Je commencerai par l'article de Félix Hémon, qui est alors professeur de rhétorique au lycée Louis-le-Grand [9]. À la première lecture, le texte a quelque chose de déroutant : il s'ouvre en effet sur un éloge équivoque de Brunetière, dont chaque terme peut être retourné contre lui [10]. La suite du propos encourage à faire une telle lecture : Hémon y examine plusieurs propositions avancées par le critique de la *Revue des Deux Mondes* (principalement dans des articles, mais également dans un ouvrage fameux, paru en 1890, *L'Évolution des genres dans l'histoire de la littérature*), qu'il entreprend de discuter, de nuancer, et souvent même d'invalider. Aussi faut-il considérer comme autant de travers les caractéristiques qu'il prête à Brunetière dans la première section de l'article, lorsqu'il entreprend de le situer par rapport à d'autres tendances de la critique littéraire contemporaine : opposé à la fois aux « impressionnistes » et aux « purs historiens [11] », Brunetière professerait un « dogmatisme rationaliste », qui aurait « sa grandeur, souvent abstraite, quelquefois oppressive ». « Il est le métaphysicien de la critique, poursuit Hémon, qui se maintient de préférence dans le domaine des idées pures ; et s'il condescend à évoquer des faits, c'est qu'il y cherche la confirmation de ses théories. » Certes, Hémon est reconnaissant à Brunetière d'avoir « réintroduit les idées dans la critique, et l'idéal dans l'art », mais il met en garde son lecteur contre la puissance persuasive d'une pensée dont il souligne le caractère rhétorique (« tout y est raisonnement, tout y est preuve, ou destiné faire valoir la preuve ») et péremptoire : « En pensant avec lui, le lecteur conclura sûrement avec lui, si, comme c'est le cas de la plupart, il ne s'est pas fait par lui-même une opinion sur le sujet ; car on n'échappe pas sans peine à l'autorité d'un ton si convaincu [12]. »

9. Félix Hémon, lauréat du prix d'éloquence de l'Académie française en 1878, est professeur au lycée Charlemagne puis au lycée Louis-le-Grand. Il est nommé au plus tard en 1895 inspecteur de l'Académie de Paris.

10. Il prend du reste appui sur deux articles de même acabit, publiés par Gustave Larroumet (« L'enseignement au théâtre [conférences de M. Brunetière à l'Odéon] », *Revue internationale de l'enseignement supérieur*, t. XXIII, 1892, p. 425-433) et Georges Pellissier (« La doctrine de M. Ferdinand Brunetière », *Essais de littérature contemporaine*, Paris, Lecène et Oudin, 1893, p. 327-369).

11. On notera qu'Hémon emprunte ces deux catégories à Georges Pelissier, qui les mentionnait déjà dans l'article cité *supra*.

12. F. Hémon, « M. Ferdinand Brunetière et Bossuet », art. cit., p. 379-380.

On l'aura compris, Brunetière pèche à la fois par idéalisme et par autoritarisme contre la critique littéraire plus historienne que pratique Hémon, qui se méfie de l'esprit de système [13].

Il n'est pas possible ici d'examiner dans le détail et surtout dans la puissance de sa progression l'article de Hémon : j'en retiendrai seulement les éléments qui intéressent directement notre propos. Après avoir dénoncé dans la deuxième section l'application aux genres littéraires de la doctrine de l'évolution des espèces, Hémon assimile l'adhésion soudaine de Brunetière au modèle darwinien à la fois à une tactique et à une passade : destinée à donner un vernis scientifique à sa critique, elle n'en changerait pas la substance, qui demeurerait selon lui dogmatique :

> Sous le magnifique trompe-l'œil de la doctrine évolutionniste, sa propre doctrine reste la même, énergiquement classique ; si bien que, dans certaines études de sa nouvelle manière, on distingue à première vue, du darwinisme qui n'est qu'à la surface, le classicisme qui est le fond, que le darwinisme enveloppe, mais ne pénètre pas [14].

À cet égard, Brunetière est un émule de Nisard, qui faisait du classicisme louis-quatorzien la pierre de touche de toute évaluation d'une œuvre littéraire. Mais la définition que donne lui-même du classicisme le critique de la *Revue des Deux Mondes* (« l'équilibre en [un auteur] de toutes les facultés qui concourent à la perfection de l'art [15] ») aurait pour effet selon Hémon de réduire le Panthéon comme peau de chagrin : non seulement elle en exclurait des auteurs étrangers – Dante, Shakespeare et Lope de Vega –, mais également des auteurs français du XVII^e siècle – Boileau, trop rationnel, Pascal, trop spirituel, La Bruyère, trop imaginatif. « À vrai dire, conclut

13. Il déclare ainsi en conclusion, pour justifier sa démarche critique : « L'œuvre de M. Brunetière est si vaste déjà, ses idées, par leur clarté, par leur suite logique, par un certain air de vraisemblance et un certain ton de certitude, s'imposent si facilement aux esprits, qu'il a paru nécessaire d'y faire, une fois pour toutes, la part du système. » (*Ibid.*, p. 412.)

14. *Ibid.*, p. 387-388.

15. *Ibid.*, p. 389.

Hémon, parmi nos grands prosateurs, il n'y en a qu'un pour qui la définition semble faite, et c'est pour lui qu'elle est faite, en effet : je veux dire Bossuet. Le classicisme ainsi rétréci aboutit – qu'on me passe ce mot barbare – au bossuétisme [16]. » La définition négative puis positive que donne Hémon du bossuétisme, au début de la section suivante, signale les enjeux de ce concept, dont il enrichit le sens reçu [17] : « Être "bossuétiste", écrit-il, ce n'est pas admirer Bossuet (en vérité, ce serait mauvais signe pour qui ne l'admirerait pas), c'est vouloir que nous acceptions en bloc son œuvre immense, comme d'autres voudraient nous faire accepter en bloc les hommes et les choses de la Révolution [18]. » Le bossuétisme désigne ainsi moins une adhésion esthétique ou idéologique qu'une volonté inconditionnelle d'imposer une doctrine tout à la fois politique, morale et théologique, portée par l'œuvre de Bossuet et identifiée historiquement au règne de Louis XIV, dont Hémon récuse quant à lui l'actualité [19] : en la comparant au libéralisme (si l'on entend par ce terme la doctrine des partisans intransigeants de la Révolution), il renvoie les deux idéologies dos à dos et revendique une troisième voie, qui consiste en une appréhension nuancée, distancée, et pour tout dire historique, des œuvres littéraires en général, et de l'œuvre de Bossuet en particulier.

À titre d'exemple, Hémon s'emploie longuement, dans la section V, à dénier à Bossuet le qualificatif de « philosophe » que lui attribue Brunetière dans l'un de ses articles. Certes, il s'agit d'abord bien pour lui d'établir le caractère essentiellement théologique, et non philosophique, de l'œuvre bossuétienne, à partir d'un rappel de la formation intellectuelle, de la condition sociale et de la psychologie de son auteur, mais s'il prend tant de soin à multiplier les objections historiques contre l'étude de Brunetière, c'est qu'« elle est trop savamment construite, trop passionnée, pour qu'il ne faille pas lui attribuer une portée plus lointaine [20] ». La gloire de Bossuet, observe en

16. *Id.*

17. Le terme reçoit dans le *Supplément au Dictionnaire de l'Académie française* (Paris, G. Barba, 1836) la définition suivante : « s. m. Doctrine, principes religieux, élévation de Bossuet. »

18. F. Hémon, « M. Ferdinand Brunetière et Bossuet », art. cit., p. 390.

19. *Ibid.*, p. 392-393.

20. *Ibid.*, p. 402.

effet Hémon, met dans l'ombre toute une série d'auteurs que Brunetière juge inférieurs à lui : Descartes, qualifié d'« ancêtre des "libertins" [et], par suite, des philosophes du XVIII^e siècle [21] », Fénelon, « qui appartient déjà au XVIII^e siècle [22] », et bien sûr d'Alembert, Diderot, Voltaire et Rousseau. Hémon parcourt les études que Brunetière a consacrées à ces auteurs pour en dénoncer les parti-pris [23] et pour prendre malicieusement le critique au piège de son raisonnement : si personne, dans l'Église du XVIII^e siècle, n'est parvenu à prendre la défense de celle-ci contre les attaques de Voltaire, la faute en revient à Bossuet, qui s'est « le plus âprement appliqué à réprimer tout effort, [non] de pensée libre, mais d'initiative personnelle [24] », ce justement parce qu'il était théologien, et non philosophe. Mais ce que déplore Hémon, au fond, c'est surtout le manque d'ouverture de Brunetière, qui « prend plaisir à rétrécir l'horizon de notre curiosité sympathique et de notre admiration [25] », et s'interdit ainsi une compréhension d'ensemble du mouvement des idées. Hémon remarque en effet que Brunetière ne consacre aucune de ses études au XVI^e siècle, alors que, sans ce dernier, « le XVII^e siècle risque d'être si mal compris », un XVI^e siècle « qui, *par-dessous le XVII^e siècle*, se relie au XVIII^e siècle, expliquant ainsi Voltaire, comme il explique, au moins par réaction et contraste, Bossuet [26] ». S'il n'est pas question pour Hémon de contester la place centrale qu'occupent le XVII^e siècle et Bossuet dans l'histoire de la littérature française, cela aussi bien sur les plans moraux qu'esthétiques, il invite en revanche à en enrichir la compréhension et l'appréciation, en les appréhendant de façon globale, en lien avec les idées et les formes des siècles qui les ont précédés et suivis. À cet égard, sa démarche le distingue des « purs historiens » qu'il mentionnait au début de son article, ces érudits obsédés par le fait vrai, mais qui n'ont aucune vision d'en-

21. *Ibid.*, p. 395.

22. *Ibid.*, p. 403.

23. Il note ainsi à propos des trois études consacrées par Brunetière à Voltaire qu'elles constituent « un triple réquisitoire », pour ajouter : « Ce réquisitoire abonde en mouvements oratoires violents. À de certains moments, on se demande si c'est encore de la critique [...]. » (*Ibid.*, p. 407.)

24. *Ibid.*, p. 411.

25. *Ibid.*, p. 412.

26. *Ibid.*, p. 413. Je souligne.

semble de la littérature, de sa signification historique et de sa valeur esthétique ou morale – c'est bien pour cela qu'il sait gré à Brunetière d'avoir « réintroduit les idées dans la critique, et l'idéal dans l'art ».

On comprend mieux, dans ces conditions, l'éloge que fait Rocheblave de la largeur de vue de Denis au début de son compte rendu : elle contraste singulièrement avec la perspective restreinte, et partant restrictive, qu'Hémon attribue à Brunetière. Rocheblave s'efforce de transcrire dans l'espace limité de son compte rendu, qui fait à peine deux pages, l'ampleur du regard que porte Denis sur le XVII^e siècle, en se fondant sur une citation empruntée à la brochure intitulée *Essais sur la littérature morale et politique du XVII^e siècle* :

> Qu'est-ce, au juste, que ce siècle fameux ? « Le XVI^e siècle s'appelle Renaissance et Réforme, le XVIII^e siècle Philosophie et Révolution ; on n'a pas encore dit comment doit s'appeler celui qui les sépare. Les uns continuent à l'appeler grand siècle ; je ne dis pas qu'ils aient tort, mais je cherche une définition et non une apothéose [...]. Dans l'ordre des choses morales, le seul que je considérerai dans ces esquisses, le XVII^e siècle me paraît un siècle *théologico-despotique* : c'est là, je crois, son caractère, c'est là sa définition [27] ».

L'exercice de dénomination énumère les catégories historiographiques pour mieux remettre en cause la dernière : au « grand siècle », auquel il dénie du reste les majuscules, Denis propose de substituer la catégorie de « siècle théologico-despotique ». L'usage même des termes d'*apothéose* et de *despotisme*, pour récuser la dénomination traditionnelle du XVII^e siècle et le rebaptiser, dénote chez l'auteur une posture rétrospective, qui consiste à caractériser le XVII^e siècle à l'aune de catégories et de valeurs qui lui sont postérieures. À lire Rocheblave, celle de *liberté* lui permettrait en particulier de saisir d'un seul tenant les trois siècles de l'histoire des idées, sur le modèle tracé

27. S. Rocheblave, *loc. cit.*, p. 291.

par Hémon, et de réduire le « siècle théologico-despotique » au seul règne de Louis XIV. « Après un Rabelais, un Montaigne, un Charron, l'œuvre de la Renaissance se poursuivait dans l'ordre moral et philosophique [dans la première moitié du XVII^e siècle] », résume-t-il. « Témoin, d'une part le groupe des libertins, plus enivrés de libre-pensée que vraiment dangereux ; de l'autre Descartes, qui seul – Pascal mis à part – représente la pensée et la liberté philosophique [28]. » La seconde moitié du siècle « si fatale à la liberté publique et privée, à l'État et aux consciences » verrait quant à elle triompher avec la révocation de l'Édit de Nantes puis la promulgation de la bulle *Unigenitus* un despotisme qui porterait en lui les germes de la Révolution :

> [...] M. Denis n'a pas de peine à montrer que cette fin de règne [...] devait aboutir à la revanche violente des esprits et des consciences : à travers Bayle et Jurieu, à travers le groupe des Politiques, il est facile de voir circuler l'esprit nouveau, ou plutôt l'esprit d'hier, l'esprit même de la Renaissance, qui, tyranniquement comprimé, n'en fera que mieux explosion plus tard, accru qu'il sera de tous les ferments étrangers qu'il ne renfermait pas primitivement en lui-même. Et la preuve sera faite une fois de plus que le despotisme est le père de la licence, et que c'est à lui qu'il faut faire remonter la responsabilité de tant de représailles commises au nom de la liberté [29].

De fait, Rocheblave esquisse à grands traits une historiographie qui, au début de la brochure déjà mentionnée, prend un tour plus complexe. Après avoir débaptisé le « Grand Siècle », Denis le réduit aux vingt-cinq premières années du règne personnel de Louis XIV, en s'appuyant sur un raisonnement paradoxal [30], qui lui permet de diviser le XVII^e siècle dans son

28. *Id.*

29. *Ibid.*, p. 291-292.

30. Il affirme ainsi que « l'on peut dire qu'il [le Grand Siècle] commence à n'être plus, quand il paraît arrivé à sa pleine maturité par l'alliance adultère du pouvoir civil et du pouvoir ecclésiastique », lors de la Révocation de l'édit de Nantes, en 1685 (*Essais sur la littérature morale et politique du XVII^e siècle*, *op. cit.*, p. 5).

entier en trois périodes distinctes, de longueurs inégales (1600-1660, 1660-1685, 1685-1715). Il n'hésite pas au passage à attaquer les « prôneurs à outrance » du « Grand Siècle », qui se livreraient à des « simplifications historiques » : ils prêteraient en effet à l'ensemble du XVII^e siècle une unité idéologique qu'il n'a pas, si l'on s'en tient du moins à ses principaux représentants :

> Descartes, Retz, Pascal sont-ils animés du même esprit que Bossuet ? Bayle et Saint-Simon s'accordent-ils bien avec l'orateur et le théoricien de l'autorité absolue en toute matière ? L'un et l'autre s'entendent-ils bien entre eux et avec Fénelon ? Tout cela se tient sans doute, mais comme le XVII^e siècle tient lui-même à celui qui le précède et à celui qui le suit [31].

Le passage atteste et défie tout à la fois la place cardinale accordée à Bossuet et à l'idéologie qu'il incarne par les tenants de l'historiographie traditionnelle, à laquelle Denis oppose une appréhension continuiste de l'histoire des idées : aussi s'emploie-t-il, tout au long de son texte, à dérouler le fil des liens qui unissent le XVI^e siècle au premier XVII^e siècle, en s'appuyant sur la notion de *liberté*, dont on ne compte plus les occurrences, qu'il associe à l'incrédulité, à la libre-pensée et au scepticisme. Mais s'il lui arrive ici et là de faire le saut jusqu'au XVIII^e siècle [32], il s'en tient pour l'essentiel à l'articulation entre les périodes précédentes, recommençant sans cesse la même démonstration, dans le domaine de la politique, de la philosophie et de la pensée religieuse, avec en point de mire un objectif identique : mettre en cause la supériorité alléguée du « Grand Siècle ». Il affirme ainsi que :

> [...] la seconde partie du XVII^e siècle, si pure et si magnifique au point de vue du langage et de l'art,

31. *Id.*

32. Par exemple p. 27, où il prête à Charron la même hardiesse qu'au Rousseau de la *Profession de foi du vicaire savoyard* dans son refus de toute croyance révélée, ou encore p. 29, quand il rapproche de Voltaire les esprits forts du premier XVII^e siècle.

> n'a point tenu dans l'ordre moral et philosophique tout ce que promettait la première. On croirait pourtant, à voir la grande explosion littéraire de 1660 à 1685, que la pensée a beaucoup gagné. Cela est profondément vrai en un sens. Quoiqu'on puisse regretter de la voir s'assujettir à une discipline trop étroite, il est bon que, de temps à autre, elle se recueille pour exprimer dans un beau et sincère langage le fonds d'idées qu'elle a héritées du passé et qui sont un moment maîtresses presque incontestées des esprits. C'est là ce qui fait la beauté et la grandeur littéraires de cette époque, mais aussi ce qui en fait la médiocrité philosophique [33].

À la hiérarchie entre siècles, Denis substitue une hiérarchie entre sciences humaines, qui se joue aux dépens de la littérature du « Grand Siècle », réduite à n'être qu'une coquille vide dès lors que la philosophie cartésienne cède le pas à une théologie intolérante et tyrannique : « C'était payer un peu cher les plus beaux sermons et les plus magnifiques oraisons funèbres qui soient au monde [34] », affirme-t-il. Mais sa brochure s'achève sans qu'il ait atteint le *terminus ad quem* de son modèle historiographique, et sans même qu'il ait conclu formellement son texte : c'est sans doute dans ses imprimés antérieurs que Rocheblave a trouvé les éléments complémentaires de ce qu'il présente pourtant comme une démonstration cohérente. L'auteur du compte rendu ressaisit ainsi d'un seul tenant une historiographie restée à l'état d'esquisse, et disséminée dans des brochures dont la conclusion n'est jamais nette, qui donnent probablement le texte de conférences tenues à l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen [35]. Or ce qui est en jeu, dans l'historiographie que Rocheblave attribue à Denis, c'est la responsabilité même de la Révolution française et des excès auxquels elle a donné lieu, qui revient en dernière analyse au régime absolutiste lui-même. On ne s'étonnera pas, par conséquent, que la seconde citation de la brochure de De-

33. *Ibid.*, p. 7.

34. *Ibid.*, p. 9.

35. C'est du moins ce que leur publication originale dans les Mémoires de la susdite académie laisse supposer.

nis mise en valeur par Rocheblave mette directement en cause, comme le faisait Hémon, la philosophie réduite en théologie de Bossuet, en l'introduisant par cette déclaration révélatrice : « Il y a tant d'intempérance dans le culte moderne de Bossuet, qu'on ne lit point sans satisfaction ces lignes saintes et indépendantes [36]. » Sous la plume de Rocheblave, Denis incarne ainsi l'envers absolu du Brunetière dépeint par Hémon.

Ce portrait de Jacques Denis est-il fidèle à l'original ? De fait, il est difficile de réunir des informations à son sujet, au-delà de l'article que Charles Porset lui a consacré dans le volume d'études réunies par Jean Dagen et Philippe Roger [37], et de la notice du *Dictionnaire de biographie française* de Roman d'Amat, qui renvoie lui-même à la nécrologie publiée par Charles Waddington dans les *Séances et travaux de l'Académie des sciences politiques*, en 1898 [38]. On retiendra de ce texte deux faits saillants. D'une part, la carrière en dents de scie de Denis : élève de l'École normale supérieure, agrégé de philosophie en 1846, docteur en philosophie en 1847 avec une thèse sur Aristote, il enchaîne les postes dans des collèges et des lycées de province, « sans que ces changements de situation pussent toujours être considérés comme un avancement [39] ». Ce n'est qu'en 1865, après un détour par l'université de Turin, où il est professeur de littérature française, qu'il accède à la chaire de littérature ancienne de la Faculté de Caen. D'autre part, son indépendance d'esprit, lui qui n'hésite pas dans sa thèse sur Aristote à s'opposer aussi bien aux positivistes qu'aux spiritualistes : « cette appréciation indépendante [de la pensée aristotélicienne] ne contentait personne », note Waddington, « [m]ais l'auteur ne s'était inquiété que de la vérité [40] ». Davantage, il le dépeint comme un penseur libéral, dont la préface à

36. S. Rocheblave, *loc. cit.*, p. 292. Le passage se trouve p. 8 de la brochure de Denis.

37. Charles Porset, « Hazard revisité. Y a-t-il une "charnière" XVII^{e}-XVIII^{e} siècles ? », dans Jean Dagen et Philippe Roger, *Un siècle de deux cents ans ? Les XVII^{e} et XVIII^{e} siècles : continuités et discontinuités*, Paris, Desjonquères, 2004, p. 127-144.

38. Charles Waddington, « Notice sur Jacques-François Denis correspondant de l'Académie », *Séances et travaux de l'Académie des sciences politiques*, 1898, p. 32-39.

39. *Ibid.*, p. 32-33.

40. *Ibid.*, p. 36.

son second ouvrage, l'*Histoire des théories et des idées morales dans l'Antiquité*, couronné en 1853 par le prix de l'Académie des sciences morales, aurait provoqué en particulier sa disgrâce et, partant, sa démission de l'enseignement public [41]. Malgré les qualités qu'il lui prête, Waddington se montre néanmoins critique envers l'œuvre philosophique de Denis, qui pécherait par entêtement et par esprit de contradiction :

> Tous les ouvrages de M. Jacques Denis respirent la même franchise et la même hardiesse à rejeter sans restriction les opinions différentes de la sienne. C'était un esprit tout d'une pièce pour ainsi dire. Le paradoxe ne l'effrayait pas ; une fois sa conviction formée, il s'y tenait imperturbablement, mettant son honneur à soutenir envers et contre tous ce qu'il regardait comme la vérité. De là cette honnête et intraitable indépendance qui a été le fond de son caractère et qui l'a exposé plus d'une fois à se tromper, mais ne lui a jamais permis de mentir à sa conscience [42].

Quand bien même Waddington pense surtout à ses travaux sur la philosophie antique, et que, philosophe lui-même, il est partie prenante dans ces débats, il prête ici à Denis une forme de dogmatisme qui n'est pas sans rappeler celui qu'Hémon attribuait à Brunetière. À sa façon, Denis est peut-être lui-même un idéologue, qui cherche dans les faits la confirmation de ses théories, et qui plie l'histoire à la démonstration philosophique qu'il souhaite faire.

Il n'en demeure pas moins que son modèle historiographique séduit Rocheblave, d'abord parce qu'il propose une interprétation alternative des causes de la Révolution française qui va à l'encontre de l'interprétation dominante [43], qui met en valeur une idéologie libérale à laquelle le recenseur est sans doute lui-même sensible (il faut savoir qu'il s'apprête alors à

41. *Ibid.*, p. 37-38.

42. *Ibid.*, p. 39.

43. Voir sur ce point les textes de Gustave Larroumet et Émile Faguet cités *supra*, qui rendent bien compte de la *doxa* en la matière.

publier ouvrage sur George Sand, dont il va devenir un spécialiste). Au-delà des connivences idéologiques, le fait est également attribuable au travail d'invention de Denis, qui, dans ses brochures, se penche sur des auteurs méconnus, que Rocheblave désigne dans son compte rendu par les termes collectifs de « libertins » et de « politiques », et dont on trouve le détail en parcourant les textes de Denis : Pierre Charron, Théophile de Viau, Nicolas Vauquin Des Yveteaux, Denis Sanguin de Saint-Pavin, Des Barreaux, Paul Scarron, Guy Patin, Gabriel Naudé, François de La Mothe Le Vayer pour ce qui est des libres penseurs ; Fénelon, Fleury, Saint-Simon, Boulainvillers, Duguet et Le Pesant de Boisguilbert pour les auteurs de philosophie politique et économique, auxquels s'ajoutent encore Duplessis-Mornay, Dumoulin, Casaubon, Saumaise, Blondel, Daillé, Jurieu et Bayle, des auteurs protestants à la cause desquels Rocheblave est sans doute également sensible, puisqu'il appartient lui-même à une famille protestante. Idéologue comme Brunetière, Denis fait en revanche preuve de la largeur d'esprit et de la curiosité qu'Hémon déniait au critique de la *Revue des Deux Mondes* ; en approchant le XVII^e^ siècle sous l'angle des idées morales, et non esthétiques, le philosophe met au jour des auteurs que les littéraires n'avaient jusque-là que rarement abordés, s'ils l'avaient jamais fait.

Deux ans après le compte rendu de Rocheblave, en 1896, Jacques Denis publia une dernière brochure au titre révélateur, *Le XVIII^e^ siècle dans le XVII^e^ siècle*, dans lequel il s'attachait à traquer sous le règne même de Louis XIV des auteurs libres penseurs ou sceptiques, pour étayer l'hypothèse d'une continuité du XVI^e^ au XVIII^e^ siècle « par dessous le XVII^e^ siècle ». Sa quête l'amène une nouvelle fois à mettre au jour des auteurs négligés :

> Il y a toute une catégorie de prosateurs, écrit-il, les Méré, les Miton, les Bussy Rabutin, les Sarrazin, les Charleval, les Saint-Évremond [il ajoutera plus loin Fontenelle] – qui s'étaient fait un nom avant l'apparition des *Provinciales* et que nos histoires générales de la littérature française ignorent ou passent sous silence. Ils représentent pourtant

> un coin curieux et non sans importance de la société du XVII^e siècle [44].

On peut se demander dès lors quel impact l'œuvre critique de Denis a pu avoir sur les manuels et les ouvrages d'histoire de la littérature française : il se trouve en effet que le genre connaît dans les années 1890 un développement soudain, suite à l'introduction en 1880, dans les épreuves de baccalauréat, d'une composition française portant sur un sujet de littérature [45]. Si l'on s'en tient aux manuels de René Doumic et de Gustave Lanson, qui connaîtront tous les deux une diffusion très importante jusque dans le premier quart du XX^e siècle, on constate immédiatement que cet impact est limité. De tous les auteurs évoqués par Denis, seuls quatre noms subsistent, Théophile de Viau, Scarron, Fontenelle et Bayle ; en outre, Lanson range Scarron parmi « les égarés et les attardés » du début du XVII^e siècle, et Fontenelle et Bayle parmi « les précurseurs et les initiateurs du XVIII^e siècle [46] ». Les choses ne sont pas très différentes du côté de l'*Histoire de la langue et de la littérature françaises des origines à 1900*, un ouvrage collectif en huit volumes dirigé par Louis Petit de Julleville, qui paraît au tournant du siècle et réunit les principaux spécialistes de la discipline. Certes, des auteurs comme Théophile de Viau, Scarron, La Mothe Le Vayer, Saint-Évremond, Bussy-Rabutin, Fontenelle et Bayle y sont abordés, mais c'est toujours aux marges d'un XVII^e siècle identifié aux écrivains du règne de Louis XIV, qui prend littéralement toute la place. La question reste ouverte, enfin, de savoir quel a pu être l'impact à moyen terme des études de Denis sur la réception de la libre-pensée, de la philosophie politique et économique et des auteurs protestants du XVII^e siècle : je doute toutefois que beaucoup d'universitaires aient suivi les voies ouvertes par lui avant la seconde guerre. Les études littéraires resteront tributaires pendant longtemps encore d'une vision restreinte du XVII^e siècle

44. J. Denis, *Le XVIII^e siècle dans le XVII^e*, *op. cit.*, p. 7

45. Voir sur ce point André Chervel, *Histoire de l'enseignement du français du XVII^e au XX^e siècle*, Paris, Retz, 2006, la section intitulée « De l'explication de l'auteur à l'explication du texte ».

46. Il s'agit là des intitulés de deux chapitres de l'ouvrage de Lanson, dans les parties consacrées respectivement au XVII^e et au XVIII^e siècle.

et de la littérature, qui doit davantage à Brunetière qu'à Denis. Il faut dire qu'en dépit de sa connaissance du XVII^e^ siècle et de l'histoire de la littérature en général (il est l'éditeur de plusieurs pièces de Corneille, chez Delagrave, et de *Cours de littérature à l'usage des examens*), Hémon n'a pas été associé à l'entreprise de Petit de Julleville. Son article sur Brunetière sera réédité en 1896 dans un recueil intitulé *Études littéraires et morales. Première série*, qui, au contraire des *Études critiques* de Brunetière, publiées en huit séries, restera unique. Quant à Samuel Rocheblave, il n'intervient que dans le septième volume de l'ouvrage de Petit de Julleville, consacré à la période romantique, comme spécialiste des beaux-arts (il est alors professeur à l'École des beaux-arts de Paris). L'histoire de la littérature française, dans les années 1890, demeure majoritairement aux mains d'une génération de professeurs formés par Nisard, qui font preuve à l'instar de Brunetière d'un académisme promis à un brillant avenir [47].

47. Les recherches à l'origine de cet article ont été réalisées grâce à une bourse *earlypostdoc.mobility* du Fonds national suisse de la recherche scientifique (projet n° 148672).